

**Document
d'accompagnement
du référentiel
de formation**



Inspection de l'Enseignement Agricole

Diplôme :

Certificat d'Aptitude Professionnelle agricole
Spécialité « Lad – Cavalier d'entraînement »

Module :

MP4 Entraînement des équidés

Objectif général du module :

Mobiliser des connaissances scientifiques et techniques afin de mettre en œuvre les opérations techniques nécessaires à la pratique d'une équitation professionnelle et d'effectuer les activités d'entraînement des chevaux sous les directives de l'entraîneur.

**Indications de contenus, commentaires,
recommandations pédagogiques**

Ce module est centré sur l'acquisition de connaissances techniques et technologiques permettant aux apprenants d'intervenir auprès des chevaux conformément aux consignes qui lui sont données.

Le lad-cavalier d'entraînement est responsable de la mise en œuvre des activités et des chevaux qui lui sont confiés dans le cadre du programme d'entraînement défini. *(Objectif 1)*

Le salarié est aussi partie prenante dans le transport des chevaux, sous l'autorité de son supérieur hiérarchique et dans le respect de la réglementation en vigueur. *(Objectif 2)*

Le lad-cavalier d'entraînement organise son travail de manière autonome dans le respect strict des règles de sécurité, de la législation en vigueur et du bien-être animal.

Objectif 1- Effectuer les différentes activités d'entraînement des chevaux en organisant son travail, en respectant les règles de sécurité et en prenant en compte le bien-être animal

Objectif 1.1- Pratiquer l'équitation en préservant son intégrité physique et le bien-être animal

Mots clés : Trois allures, direction, indépendance des aides, figures élémentaires de manège, bipède diagonal, galoper sur le bon un pied, équilibre, impulsion, transfert d'équilibre, contrôle de la vitesse, position, contact, sens du train, place du poids, résistance au vent, vision, dos rectiligne, pont sur les rênes, utilisation de la cravache

L'apprenant en situation professionnelle :

- Maîtrise et conduit un cheval adapté, aux trois allures, avec ou sans étriers, dans une aire close ;
- Maîtrise son équilibre à cheval en fonction de l'emploi ;
- Exécute les figures élémentaires (doubler dans la longueur et la largeur, diagonale, volte, demi-volte, serpentine trois boucles, demi-volte renversée) ;
- Travaille à l'obstacle (passage de cavaletti) ;
- Effectue les transferts d'équilibre cavalier jockey ;
- Maîtrise sa vitesse ;
- Maîtrise sa main pour décontracter le cheval ;
- Développe la science du train ;
- Réduit la résistance au vent ;
- Explique l'action des matériels courants (embouchures, enrênements...) ;
- Limite les mouvements involontaires du jockey qui perturberait la locomotion du cheval ;
- Applique les règles de sécurité.

L'enseignement de l'équitation doit permettre à l'apprenant de progresser en « équitation classique » et d'acquérir ainsi l'équilibre et la stabilité minimale requise pour pouvoir ensuite pratiquer une « équitation de course ». Ces séquences sont réalisées en sécurité, tant dans le port d'équipement approprié, que dans le choix d'une cavalerie adaptée dans des installations sécurisées. Il vise l'apprentissage des opérations techniques liées à l'entraînement des chevaux.

Objectif 1.2- Réaliser le travail quotidien du cheval selon le programme d'entraînement défini

Mots clés : Identification du matériel, équipement, pratique l'entraînement, préparation aux présentations, participation aux courses

L'apprenant en situation professionnelle :

- Nomme les différentes pièces du harnachement, les pose et les ajuste et les enlève ;
- Équipe son cheval pour l'entraînement ou pour la course et l'adapte en fonction des caractéristiques de celui-ci ;
- Règle le matériel (enrênements, œillères, etc.) ;
- Sors un cheval en promenade (trot) ;
- Met en pratique ses capacités équestres pour assurer la maîtrise du cheval selon l'exercice d'entraînement notifié et rendre compte du travail effectué ;
- Met un cheval au marcheur en respectant les consignes de sécurité ;
- Réalise un heat d'échauffement (trotteur), une détente ;
- Réalise une américaine, (trotteur) ;
- Organise la préparation (calendrier des courses, suivi du cheval pendant la saison) ;
- Réalise un travail en interval-training ;
- Calcule une réduction kilométrique : Temps moyen d'une course ramenée sur un kilomètre ;
- Connaît et sait utiliser les artifices pour motiver son cheval (voix, cravaches, débouche oreilles, œillères) ;
- Retarde l'apparition de la fatigue, et réduit les risques de blessure ;
- Effectue les soins du cheval avant et après le travail, (finir son cheval).

L'enseignant abordera ces différents items en accordant une importance particulière à l'utilisation des équipements professionnels individuels mais aussi au respect du bien-être animal dans l'utilisation de harnachements adaptés.

L'objectif est que l'apprenant réalise, suivant les consignes qui lui sont données, le travail d'un entraînement dans le respect des règles de sécurité pour l'homme et le cheval tout en respectant l'éthique professionnelle requise.

Objectif 1.3- Mettre en œuvre le programme de remise en forme du cheval

Mots clés : Évaluation du niveau, longe, bilan, EPI, exécution d'un travail non monté, aire fermée

L'apprenant en situation professionnelle :

- Participe au programme de remise en forme ou d'évaluation d'un cheval arrivant à l'entraînement ;
- Rend compte du travail qu'il a effectué, (difficultés rencontrées, aspect positif du travail...) ;
- Longe un cheval avec ou sans enrênements en utilisant les équipements professionnels individuels ;
- Travaille un cheval en liberté sur le plat ou à l'obstacle dans une aire fermée et adaptée ;
- Adapte et contrôle sa vitesse en respectant un temps donné ;
- Sait se chronométrer sur une distance ;
- Effectue une récupération active (temps impartis, cadence, calme, etc.) ;
- Travaille un cheval aux longues rênes, (trotteur) ;
- Décontracte son cheval (absence de contraction, de résistance musculaire, de douleur, sans anxiété ou de nervosité) ;
- Prend la fréquence cardiaque de son cheval ;
- Évalue le comportement du cheval.

L'objectif est que l'apprenant réalise, suivant les consignes qui lui sont données, le travail de remise en forme d'un cheval dans un contexte sécuritaire pour l'homme et l'équidé tout en respectant l'éthique professionnelle requise.

Objectif 1.4- Participer à la présentation du cheval pour une épreuve et/ou une vente

Mots clés : Toilettage, présentation, tenue, respect des consignes, sécurité

L'apprenant en situation professionnelle :

- Effectue un toilettage en relation avec les techniques abordées en objectif 2.5 du module MP3 ;
- Maîtrise la présentation d'un cheval de face, de profil et en mouvement ;
- Adopte la tenue vestimentaire adéquate ;
- Peut participer à la présentation des chevaux à l'occasion de leur mise en valeur lors d'une épreuve officielle ou d'une vente.

On accordera une place importante aux règles de sécurité et de prévention des accidents corporels ainsi que les principes d'économie de l'effort. Les mesures de sécurité et de prévention s'appliquent aussi bien à l'homme qu'au cheval.

Les séquences de travaux pratiques sont organisées afin de donner aux apprenants les techniques élémentaires de présentation d'un équidé dans une perspective professionnelle en fonction du secteur des courses dans lequel ils évoluent (trot ou galop).

Objectif 1.5- Participer, le cas échéant, à une course

Mots clés : Code des courses, tenue, sécurité, respect du cheval, rendre compte, hygiène de vie, stratégie, tactique

L'apprenant en situation professionnelle :

- Maîtrise et contrôle sa vitesse ;
- Adapte sa vitesse, sa cadence, son amplitude aux différentes phases d'une course ;
- Adapte son tracé ou sa volte (par exemple lors d'un départ ou sur une ligne droite) ;
- Applique le processus de présentation d'un cheval lors d'une course (confirmation de partant, dépôt du livret chez les commissaires, pesée, plaques ou tapis...) ;
- Respecte le code des courses ;
- S'assure du respect des horaires sur l'hippodrome en vue d'une épreuve donnée ;
- Participe aux courses écoles, apprentis ;
- Ramène le cheval, le cas échéant, aux balances ;
- Rend compte du déroulement de l'épreuve ;
- Emmène son cheval au salivarium (si demande) (notion de dopage) ;
- Maîtrise sa forme physique et son poids sans mettre en danger sa propre santé (hygiène de vie, alimentation, dopage...)

Objectif 2- Participer au transport des équidés en organisant son travail, en respectant les règles de sécurité et en prenant en compte le bien-être animal

Objectif 2.1- Préparer le déplacement des chevaux selon les consignes données

Mots clefs : CAPTAV, éléments de sécurité, paramètres d'ambiance, respect des législations en vigueur, feuille de route

L'apprenant en situation professionnelle :

- Effectue le contrôle des véhicules et des matériels de transport des chevaux ;
- Équipe le véhicule pour le transport ;
- Prépare la litière ;
- Prépare le harnachement et protections des chevaux ;
- Organise le placement des chevaux dans le véhicule selon les directives données par le garçon de voyage ;
- Équilibre les masses ;
- Désinfecte le matériel de transport ;
- Assure la surveillance et la maintenance conditionnelle de premier niveau des matériels de transport des chevaux.

Objectif 2.2- Préparer les chevaux pour le transport

Mots clefs : CAPTAV, protections, camion, van, documents administratifs

L'apprenant en situation professionnelle :

- Vérifie l'état de santé du cheval avant le transport et en rend compte ;
- Vérifie l'aptitude du cheval à être transporté et en rend compte ;
- Pose et ajuste les protections de transport ;
- S'assure de la sécurisation de l'aire d'embarquement (nombre minimal d'intervenants pour respecter la sécurité du cheval et de l'homme) ;
- Respecte le bien-être animal au moment de l'embarquement.

Objectif 2.3- Conduire et /ou accompagner les chevaux pendant le transport

Mots clefs : CAPTAV, embarquement, surveillance, respect des règles et des pauses

L'apprenant en situation professionnelle :

- S'informe de la réglementation en vigueur concernant le transport des équidés ;
- Participe à l'embarquement des équidés ;
- Respecte la réglementation concernant les pauses et les maxima de conduite ;
- Respecte les règles de confort et de bien être du cheval ;
- Adopte ou fait adopter une conduite adaptée ;
- Utilise les documents nécessaires au convoi ;
- Vérifie les dispositifs de surveillance selon les directives données (caméras,...)

Objectif 2.4- S'assurer des bonnes conditions d'hébergement et de sécurité de la cavalerie à l'arrivée

Mots clés : CAPTAV, débarquement, sécurité, surveillance, conditions d'accueil

L'apprenant en situation professionnelle :

- Participe et/ou assure un débarquement sécurisé ;
- S'informe et vérifie les conditions d'accueil (box disponible ou place sécurisée, etc.) ;
- Vérifie l'intégrité physique des équidés au débarquement et rend compte ;
- Surveille l'alimentation et l'abreuvement après le transport et rend compte.